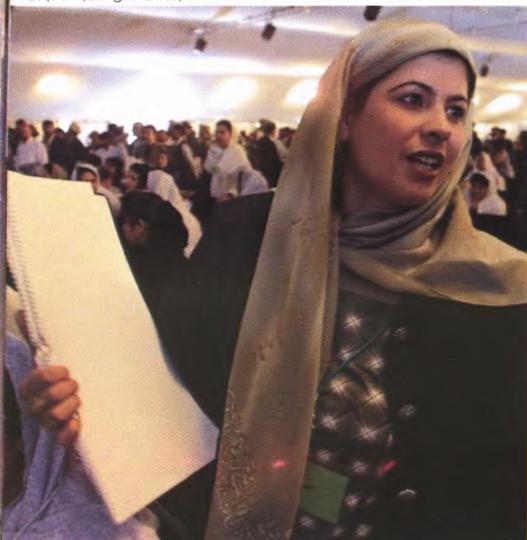


la sécurité humaine

Opérations de soutien de la paix

Accroître l'aptitude de la communauté internationale à entreprendre des missions de soutien de la paix

CP/AP (Sergei Grits)



Afghanistan : déléguée au Grand Conseil, le nouvel organe législatif, à Kaboul (2002)

Les femmes, la paix et la sécurité

■ Pour améliorer l'efficacité des opérations multidisciplinaires de soutien de la paix d'aujourd'hui, il faut qu'elles puissent assurer le respect des droits fondamentaux des femmes et des fillettes. Toute négociation de paix qui néglige la dynamique sexospécifique et exclut la participation des femmes risque de créer ses propres embûches pour la mise en application des accords éventuellement conclus. En revanche, toute approche qui tient compte des répercussions des conflits armés sur les femmes et prévoit des mesures efficaces pour assurer leur protection et leur pleine participation au processus de paix contribue directement au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

■ Le Canada s'est engagé à assurer la participation intégrale des femmes à tous les aspects de la consolidation de la paix, y compris la négociation et l'application des accords de paix. Durant le mandat du Canada au Conseil de sécurité, ce dernier a adopté la résolution 1325 sur le rôle des femmes vis-à-vis le maintien de la paix et de la sécurité. Cette résolution sans précédent établit un ensemble détaillé de priorités qui précise le rôle que doivent jouer les femmes dans les processus de paix et de consolidation de la paix, et souligne la nécessité d'offrir au personnel des missions de paix une formation spécialisée qui tienne compte des besoins des femmes. De concert avec d'autres gouvernements et diverses ONG, le Canada s'est employé activement à assurer le respect des obligations imposées par la résolution 1325. À l'ONU, il participe notamment aux activités du groupe Friends of Women, Peace and Security. Au Canada même, le Comité canadien sur les femmes, la paix et la sécurité encourage le dialogue entre parlementaires, fonctionnaires et représentants d'ONG. En réponse à la situation critique qui sévit en Afghanistan, le comité a organisé, en juillet 2002, une série de tables rondes qui ont eu lieu à travers le pays et qui réunissaient des femmes d'origine afghane; celles-ci ont formulé des recommandations concrètes destinées à aider les femmes de leur pays dans le contexte plus large de la consolidation de la paix.

■ Le Canada participe à l'heure actuelle à la campagne en vue de promouvoir l'application intégrale de la résolution 1325 en collaboration avec d'autres gouvernements et avec des organismes de l'ONU et des ONG. À cette fin, le gouvernement a accru les services de formation portant sur l'égalité des sexes qui sont offerts au personnel canadien déployé dans les missions à l'étranger, et il entend élargir ces activités afin d'y intégrer une approche sexospécifique de la prévention des conflits et de la réforme du secteur de la sécurité, ainsi qu'une information consacrée au rôle des femmes et des médias dans la consolidation de la paix.

Formation à une approche sexospécifique des opérations de soutien de la paix

Le Canada et le Royaume-Uni ont collaboré à la préparation d'un cours de formation axé sur une approche sexospécifique du maintien et de la consolidation de la paix, destiné aux gardiens de la paix militaires et civils (site web : www.genderandpeacekeeping.org). Ce cours modulable de deux jours et demi traite de questions comme les aspects sexospécifiques du droit international humanitaire, de la violence sexuelle et du déplacement interne. Le matériel du cours fait l'objet d'une large diffusion et d'adaptations destinées à mieux refléter les difficultés concrètes auxquelles le personnel des missions est confronté sur le terrain.